



Jeudi 22 avril 2025

**Présents :** Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT.

**Excusé(s) :** Valentin BLANC, Julien NECTOUX.

**Pour rappel l'ordre du jour de la séance est le suivant :**

- 1-Délibération mise en œuvre de la télétransmission des actes budgétaires
- 2-Décision Modificative

Réuni, sous la présidence de **Madame Valérie GUYON**, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil municipal a **délibéré sur les ordres du jour présenté ci-dessus :**

**1- Délibération mise en œuvre de la télétransmission des actes budgétaires**

**Madame le Maire** présente au conseil la nécessité de délibérer ce jour en conseil extraordinaire afin de voter une délibération concernant la transmission des actes budgétaires en préfecture. Sans cette délibération notre budget ne peut être validé.

**2- Décision Modificative**

**Madame le Maire** évoque la demande du trésor public sur la régularisation d'une erreur d'attribution d'un montant de **15000€** sur le chapitre 21 article 040, cela ne correspondant pas à la demande de la comptabilité la DM validée viendra conclure le transfert des **15000€** sur le chapitre 21 article 2131.

*Le conseil est d'accord à l'unanimité*

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**  
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



#### 4- Délibération changement tarif exceptionnelle salle polyvalente

Madame le Maire informe les conseillers que le réfrigérateur de la salle polyvalente est actuellement en panne et qu'un devis a été signé.

Madame le Maire propose aux conseillers de modifier exceptionnellement le tarif de la location de la salle polyvalente pour le 19 avril 2025. Mme BURLAT ayant louée la salle nous facturerons uniquement 100€

*Le conseil est d'accord à l'unanimité*

#### 5- Questions diverses :

Mr ANDRE Alexandre évoque les devis pour changement de portes et fenêtres dans certains de nos bâtiments. Il présente des devis de GRUEL et de PUTIN.

*Le conseil est d'accord à l'unanimité*

Madame le Maire précise que l'écran interactif va être installé prochainement par ALT INFORMATIQUE. Celui-ci remplacera la demande d'un vidéoprojecteur.

*Le conseil est d'accord à l'unanimité*

Madame le Maire évoque les cotisations CNAS, cela coûte très chère et les agents ne l'utilise pas beaucoup. Il serait bien de pouvoir voir pour un autre système pour l'année prochaine.

*Le conseil est d'accord à l'unanimité*

Madame le Maire ajoute également que les deux passages par an de l'entreprise APAVE reviennent très chers et que nous allons nous renseigner pour un seul passage par an si cela est possible.

*Le conseil est d'accord à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions, Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON